



# Dispositions en cas de décès

Informations importantes à l'intention  
des proches et des personnes de référence

## Avant-propos

Vous en conviendrez, rares sont les personnes qui se penchent volontiers sur l'idée de leur propre mort. Parfois cependant, il peut être rassurant et libérateur de le faire et de prendre ses dispositions à temps. Un accident grave ou une maladie peuvent nous placer dans une situation où, d'un jour à l'autre, il ne nous est plus possible de communiquer nos souhaits et nos besoins à nos proches.

Pour qu'au jour de notre départ, nos proches sachent quelles décisions prendre, il est important d'avoir exprimé, ou de préférence mis sur papier, nos désirs et nos volontés. La brochure intitulée «Dispositions en cas de décès» nous donne la possibilité, de notre vivant, de prévoir des mesures qui conserveront toute leur validité lorsque nous ne serons plus là.

Si vous décidez de remplir cette brochure, conservez-la dans un endroit où vos proches la trouveront facilement. Informez-les de votre démarche et de l'endroit où vous avez rangé ce document. Sous réserve de limites financières ou légales, ces dispositions sont contraignantes pour tout un chacun.

Si vous avez communiqué oralement vos volontés à une personne de confiance, inscrivez ici son nom et son adresse:

---

En ce qui concerne les couples, nous conseillons à chacun des partenaires de remplir sa propre brochure.

- Je demande que mes volontés soient strictement respectées.
- Je laisse une certaine marge de manœuvre aux personnes chargées d'exécuter mes volontés, en particulier si les circonstances ont changé.

## Attention

Les dispositions relatives à la succession et à son partage n'ont pas place dans la présente brochure. Elles doivent être consignées à part, dans un testament (voir p. 18: Rédaction d'un testament ou d'un pacte successoral).

## Mes données personnelles

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Lieu d'origine: \_\_\_\_\_

N° AVS: \_\_\_\_\_

Confession: \_\_\_\_\_

Employeur: \_\_\_\_\_

Curateur: \_\_\_\_\_

Régie immobilière: \_\_\_\_\_

Caisse-maladie: \_\_\_\_\_

N° d'assurance: \_\_\_\_\_

Caisse de compensation: \_\_\_\_\_

Caisse de pension: \_\_\_\_\_

Autres rentes: \_\_\_\_\_

Assurance-accidents: \_\_\_\_\_

Assurance indemnités de décès: \_\_\_\_\_

Assurance responsabilité civile: \_\_\_\_\_

Assurance ménage/ mobilière: \_\_\_\_\_

Assurance-vie: \_\_\_\_\_

## Mes souhaits pour les derniers jours

Si je ne décède pas subitement et qu'il me reste du temps pour prendre congé, je souhaite être accompagné/e par la personne suivante:

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Je souhaite un accompagnement religieux au moment de mourir.

Je suis de confession: \_\_\_\_\_

Je ne souhaite pas d'accompagnement religieux au moment de mourir.

## Emplacement de mes documents importants

Permis d'établissement: \_\_\_\_\_

Livret de famille: \_\_\_\_\_

Passeport: \_\_\_\_\_

Certificat d'assurance-maladie: \_\_\_\_\_

Certificat d'assurance: \_\_\_\_\_

Assurance-accidents: \_\_\_\_\_

Assurance-vie: \_\_\_\_\_

Assurance automobile et responsabilité civile privée: \_\_\_\_\_

Assurance ménage: \_\_\_\_\_

Contrat de bail: \_\_\_\_\_

Contrat d'entretien de ma tombe: \_\_\_\_\_

Certificat AVS: \_\_\_\_\_

Livret militaire: \_\_\_\_\_

Permis de conduire: \_\_\_\_\_

Testament: \_\_\_\_\_

Contrat de mariage: \_\_\_\_\_

Pacte successoral: \_\_\_\_\_

Autres: \_\_\_\_\_

## Mes comptes et papiers-valeurs se trouvent dans les établissements bancaires suivants

Nom: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

N° compte: \_\_\_\_\_

Autres comptes: \_\_\_\_\_

Mes clés se trouvent: \_\_\_\_\_

Mes objets de valeur se trouvent: \_\_\_\_\_

## Noms d'utilisateur et mots de passe

Ordinateur: \_\_\_\_\_

Compte e-mail: \_\_\_\_\_

Tél. portable: \_\_\_\_\_

Autres: \_\_\_\_\_

La liste de mes mots de passe se trouve: \_\_\_\_\_

## Personnes / Institutions à avertir

### Médecin traitant

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

### Médecins spécialisés

Nom/Adresse: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Personnes à avertir par téléphone

Nom/Adresse: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les personnes et institutions suivantes, avec lesquelles j'ai des contacts réguliers, doivent être averties rapidement (par ex. Pro Senectute, service d'aide et de soins à domicile, etc.):

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les sociétés suivantes dont je suis membre doivent être averties rapidement:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les personnes et institutions suivantes doivent être averties sans délai de mon décès:

Caisse de compensation AVS/AI

Caisse de pension

Caisse-maladie

Assurance-vie

Employeur

Autres assurances

Régie immobilière

Banques

## Office de l'état civil

L'hôpital, la direction de l'EMS, les autorités concernées, l'équipe soignante ou les proches sont tenus de faire constater le décès sans délai par un médecin.

Le décès doit ensuite être annoncé auprès de l'office de l'état civil de la commune de domicile. Documents à présenter (voir p. 21: Notice à l'intention des proches):

- Certificat de décès établi par un médecin
- Livret de famille
- Permis d'établissement ou de séjour
- Passeport (pour les étrangers)

## Obsèques

Je souhaite:

- être inhumé/e
- être incinéré/e

Je souhaite être inhumé/e:

- dans une tombe en rangée
- dans le caveau de famille n° \* \_\_\_\_\_
- à l'emplacement convenu par contrat

Je souhaite que mes cendres soient déposées:

- dans une tombe cinéraire en rangée
- dans un columbarium
- dans le caveau de famille n° \* \_\_\_\_\_
- dans le jardin du souvenir

\* Adresse du cimetière:

---

---

## Entreprise de pompes funèbres

Je souhaite faire appel à l'entreprise suivante:

---

---

---

---

---

Je souhaite:

- un cercueil simple
- un cercueil de prix moyen
- un cercueil de qualité supérieure
- le cercueil convenu par contrat (joindre le document ou indiquer son emplacement)

Souhaits particuliers (par ex. vêtements):

---

---

---

---

---

---

---

## Cérémonie selon le rite de l'église évangélique réformée

Documents à présenter:

- attestation de l'état civil
- livret de famille
- parcours de vie

Je fais partie de la paroisse de:

---

- J'aimerais que l'inhumation/dépôt de l'urne et la cérémonie religieuse se déroulent comme cela se pratique habituellement dans ma paroisse.
- Je souhaite que mon parcours de vie soit lu pendant la cérémonie.
  - Le texte est joint.
- Je ne souhaite pas de lecture de mon parcours de vie.
- Je souhaite une homélie sur les versets bibliques suivants:

---

---

---

- Je souhaite que la cérémonie soit organisée de la manière suivante:

---

---

---

---

---

- Je ne souhaite pas de cérémonie, mais qu'un représentant de mon église officie lors de l'inhumation/dépôt de l'urne.

## Cérémonie selon le rite de l'église catholique

Documents à présenter:

- attestation de l'état civil
- livret de famille
- parcours de vie

Je fais partie de la paroisse de:

---

- J'aimerais que l'inhumation/dépôt de l'urne et la cérémonie religieuse se déroulent comme cela se pratique habituellement dans ma paroisse.
- Je souhaite que mon parcours de vie soit lu pendant la cérémonie.
  - Le texte est joint.
- Je ne souhaite pas de lecture de mon parcours de vie.

Je souhaite que la cérémonie soit organisée de la manière suivante:

---

---

---

---

- Je ne souhaite pas de cérémonie religieuse, mais qu'un représentant de mon église officie lors de l'inhumation/dépôt de l'urne.

Je souhaite les commémorations suivantes:

- messe de trentième
- messe d'anniversaire

- J'ai prévu des messes fondées:

---

---





## Après la cérémonie

Je souhaite que les personnes suivantes soient invitées à une collation:

- famille et proches
- amis et connaissances
- voisins et collègues de travail

Souhaits particuliers:

---

## Choix et entretien de la tombe

J'ai conclu un contrat d'entretien avec l'entreprise ou la commune suivante:

---

La personne ci-dessous est responsable de l'entretien de la tombe:

---

Le montant suivant a été convenu: Fr.

Déposé auprès de:

---

Mes souhaits concernant la pierre tombale:

---

La pierre tombale est commandée et réglée (joindre le justificatif):

---

## Ma succession

- J'ai rédigé un testament ou un pacte successoral (voir p. 18: Rédaction d'un testament ou d'un pacte successoral).

Le testament ou pacte successoral est déposé:

---

---

J'ai désigné la personne suivante comme exécuteur testamentaire dans mon testament/pacte successoral:

---

---

- Je n'ai pas rédigé de testament/pacte successoral.
- J'ai donné à la personne/aux personnes suivante/s une procuration pour agir après ma mort:

---

---

---

Avec le droit de disposer de mes avoirs suivants (comptes bancaires, postaux, etc.):

---

---

---

Lieu/Date:

Signature:

---

## Rédaction d'un testament ou d'un pacte successoral

Le code civil suisse (CC) prévoit trois formes de testament (expression des dernières volontés):

- a) la forme olographe art. 505 CC
- b) le testament public art. 499 à 504 CC
- c) la forme orale art. 506 à 508 CC

### Forme olographe

La forme de testament la plus courante est la forme olographe. Le testateur rédige à la main l'entier du document, qu'il date et signe. La mention de la date comprend l'année, le mois et le jour où l'acte a été dressé. La signature doit figurer à la fin du testament. Si celui-ci comprend plusieurs pages, il est recommandé d'apposer sa signature au bas de chaque page.

### Testament public

Dans ce type de testament, les dernières volontés du testateur sont communiquées à un notaire, qui les libelle sous la forme appropriée et authentifie l'acte en présence du testateur et de témoins. Le notaire atteste ainsi que le contenu du testament et sa forme respectent toutes les dispositions légales en vigueur.

### Forme orale

Le testament ne peut être fait sous forme orale que par suite de circonstances extraordinaires (danger de mort imminent, cas de guerre, etc.). Les conditions et la procédure à respecter sont précisées aux art. 506 à 508 du code civil. Si le testateur recouvre la possibilité d'employer l'une des autres formes de testament, le testament oral cesse d'être valable au bout de quatorze jours.

## Pacte successoral

Le code civil suisse (CC) prévoit également la possibilité, pour plusieurs personnes, d'inscrire leurs dernières volontés dans un contrat commun (qui les lie réciproquement). Cette procédure prend la forme d'un pacte successoral (art. 512 à 515 CC). Ce document doit impérativement revêtir la forme authentique, autrement dit être passé devant notaire.

### Dépôt

Les dispositions relatives au décès (testament ou pacte successoral) peuvent être déposées soit auprès de la commune de domicile soit auprès d'un notaire.

## Cette brochure est disponible gratuitement (jusqu'à 10 exemplaires) auprès de:

### Pro Senectute canton de Berne

Secrétariat  
Worblentalstrasse 32  
3063 Ittigen

Tél. 031 924 11 00  
e-mail: [info@be.pro-senectute.ch](mailto:info@be.pro-senectute.ch)  
[www.be.pro-senectute.ch](http://www.be.pro-senectute.ch)

Pro Senectute canton de Berne propose également les brochures suivantes:

#### – Testament: ce qu'il faut savoir

Cette brochure vous indique comment rédiger un testament manuscrit et précise tous les points auxquels il convient de prêter attention.

#### – Directives anticipées

Ce document vous permet de déterminer vous-même le traitement médical et les soins que vous souhaitez recevoir pour le cas où vous ne seriez plus en mesure d'exprimer votre volonté.

La consultation sociale de Pro Senectute fournit également des conseils gratuits et confidentiels sur toutes ces questions. Adressez-vous au centre de votre région:

### Région de Berne

Secrétariat et service de consultation Tél. 031 359 03 03

### Oberland bernois

Secrétariat régional, Thoune Tél. 033 226 60 60  
Antenne d'Interlaken Tél. 033 826 52 52

### Biel/Bienne-Seeland

Secrétariat régional et service de consultation, Bienne Tél. 032 328 31 11  
Service de consultation, Lyss Tél. 032 384 71 46

### Emmental/Haute-Argovie

Secrétariat régional et service de consultation, Langenthal Tél. 062 916 80 90  
Service de consultation, Berthoud Tél. 034 420 16 50  
Service de consultation, Konolfingen Tél. 031 790 00 10

Janvier 2018

Notice à l'intention des proches

## Que faut-il faire en cas de décès?

### Décès à domicile

#### 1. Appeler un médecin

Le médecin établit le certificat de décès. En cas de décès suite à un accident, informer la police. Renseignements au n° 144 (urgences) ou au n° 117 (police).

#### 2. Informer l'état civil

Documents à présenter:

- Certificat de décès établi par un médecin
- Livret de famille /certificat de famille (pour les personnes mariées)
- Certificat de partenariat (pour les partenariats enregistrés)
- Permis de séjour ou d'établissement
- Personnes de nationalité étrangère:
  - Passeport
  - Titre de séjour
  - Acte de naissance
  - Acte de mariage (pour les personnes mariées)

À déterminer:

- Le lieu et l'heure de la cérémonie
- Le lieu et l'heure de la sépulture
- Le type de sépulture (inhumation ou incinération)
- Le type et l'emplacement de la tombe (urne, caveau de famille, etc.)

L'office d'état civil du lieu de décès délivre l'acte officiel de décès (extrait du registre des décès)

La brochure «Dispositions en cas de décès» contient les souhaits de la personne décédée.



# Que ma volonté soit faite

Une perte de la capacité de discernement peut  
survenir à tout âge. Parez à cette éventualité.

### 3. Contacter une entreprise de pompes funèbres

À déterminer:

- Type de cercueil, finition et garniture
- Habillement
- Lieu de présentation du cercueil, etc.

### 4. Contacter la paroisse

À remettre:

- Parcours de vie

À préciser:

- Organisation de la cérémonie (prière d'intercession, trentième, etc.)

### 5. Publier les avis de décès / faire-part

- Presse quotidienne
- Presse locale
- Faire-part de décès

L'imprimerie du journal chargé d'imprimer l'avis de décès imprime également dans les meilleurs délais les faire-part à envoyer.

### 6. Informer les personnes / institutions concernées

Voir la brochure «Dispositions en cas de décès» (p. 8/9)

### 7. Prévoir une réception

Réservation d'un lieu avec indication du nombre approximatif d'invités.

## Décès à l'hôpital ou en EMS

Les hôpitaux et les EMS se chargent des formalités nécessaires et font établir le certificat de décès.



DOCUPASS est la solution globale reconnue pour les documents et sujets suivants:

- Directives anticipées
- Dispositions de fin de vie
- Mandat pour cause d'incapacité
- Informations pour le testament
- Carte de dispositions personnelles
- Brochure d'information détaillée

Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter (adresse au verso)  
ou consulter [www.docupass.ch](http://www.docupass.ch)

**Pro Senectute canton de Berne**

Secrétariat

Worbentalstrasse 32

3063 Ittigen

Tél. 031 924 11 00

E-mail: [info@be.pro-senectute.ch](mailto:info@be.pro-senectute.ch)

Internet: [www.be.prosenectute.ch](http://www.be.prosenectute.ch)